

COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE SAONE

RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2007

COMPOSITION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes comporte 37 communes.

Commune	Population DGF retenue statuts 1/01/2005 Chiffres INSEE 1999
Aubigny en Plaine	333
Auvillars sur Saône	218
Bagnot	125
Bonnencontre	350
Bousselage	68
Broin	325
Chamblanc	522
Charrey sur Saône	260
Chivres	213
Echenon	686
Esbarres	688
Franxault	427
Glanon	185
Grobois les Tichey	42
Jallanges	264
Labergement les Seures	819
Labruyère	173
Lanthes	185
Laperrière sur Saône	326
Lechatelet	180
Losne	1399
Magny les Aubigny	205
Montagny les Seurre	121
Montmain	65
Montot	216
Pagny la Ville	393
Pagny le Château	502
Pouilly sur Saône	601
Saint Jean de Losne	1291
Saint Seine en Bâche	249
Saint Symphorien sur Saône	344
Saint Usage	1030
Samerey	150
Seurre	2743
Tichey	178
Trouhans	644
Trugny	133
Total	16 653

REUNIONS

- 11 conseils communautaires en 2007 : 17 janvier ; 27 février ; 26 mars ; 25 avril ; 29 mai ; 27 juin ; 12 juillet ; 17 septembre ; 22 octobre ; 28 novembre ; 19 décembre.
- 11 réunions de bureau en 2007 : 10 janvier ; 19 février ; 8 mars ; 17 avril ; 21 mai ; 19 juin ; 3 juillet ; 7 septembre ; 15 octobre ; 19 novembre ; 12 décembre
- 2 réunions de l'exécutif en 2007 : 16 mai ; 25 octobre

LES COMMISSIONS

► Fréquence des réunions :

- Commission finances : 3 réunions en 2007 : 8 mars ; 19 novembre ; 29 novembre
- Commission affaires générales, personnel et communication : 4 réunions en 2007 : 25 janvier ; 14 mars ; 6 novembre ; 6 décembre
- Commission statuts : 5 décembre
- Commission CLECT en 2007 : 12 février ; 10 septembre
- Commission OM- environnement : 5 réunions en 2007 : 8 février ; 8 mars ; 28 juin ; 10 octobre ; 6 décembre
- Commission enfance jeunesse : 8 réunions en 2007 : 22 janvier (comité pilotage RAM), 1^{er} mars, 5 avril, 14 mai, 25 juin ; 27 septembre ; 12 novembre ; 3 décembre
- Commission tourisme et fluvial : 1 réunion en 2006 : 14 décembre
- Commission affaires sociales : 6 février
- Commission vie culturelle et sportive : 22 février ; 13 septembre (avec commission travaux) ; 29 octobre
- Commission piscine : 10 avril*
- Commission port de Seurre : 20 février*
- Commission travaux : 13 février ; 11 juillet ; 3 décembre
- Commission travaux sous mandat : 30 janvier ; 4 juillet
- Commission tourisme : 1 réunion en 2007 : 31 mai
- Commission technoport / ZAE : 23 février ; 4 juillet
- Réunion SMTP (en présence de Messieurs PATRIAT et de CHARRETTE) : 27 février
- Commission SPANC : 5 réunions en 2007 : 8 janvier ; 15 janvier ; 13 février ; 5 septembre ; 9 octobre
- Formation Cybercommunes : 25 janvier
- Présentation du rapport d'activité 2006 aux conseillers municipaux des 37 communes : 8 octobre 07
- Accueil d'une délégation d'élus de la communauté de communes le Tréfort en Revermont : 26 novembre

* ces commissions ont eu à examiner et à valider les conditions de transfert de la commune de Seurre à la communauté de communes du port et de la piscine. Elles ont été mises en place pour la circonstance, elles n'ont donc pas vocation à perdurer.

DELEGUES

► Le conseil communautaire compte 106 délégués

Le quorum a été atteint lors de chacune des 11 réunions organisées en 2007.

Le nombre moyen de délégués présents était de 73 (contre 78 en 2006) (avec un minimum de 60 et un maximum de 84 lors du conseil de janvier 2007).

247 délibérations ont été prises durant l'année 2007.

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

► Membre du Pays Beaunois

Cette structure s'inscrit dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région (terme en décembre 2007). La Communauté de Communes compte un représentant au conseil d'administration du Pays.

► Membre du COPIEVAL

► Membre de l'agence de développement du Pays Beaunois

► Membre du SMTP (Syndicat Mixte du Technoport de Pagny)

► Membre de l'association « Légumes et terroir »

► Charte avec VNF (Voies Navigables de France) : la gare d'eau étant site pilote

► Membre du SMETOMA : Syndicat Mixte d'Etude de Traitement des Ordures Ménagères et Assimilés de la Zone Dijon et Est de la Côte d'Or", pour le canton de St Jean de Losne (16 communes). La communauté de communes y a élu 2 représentants (Mr ZADOINOFF Yvan - titulaire et Mme GARCIA Jacqueline - suppléant).

► Membre du Syndicat Mixte du Sud-Ouest de la Côte d'Or pour le canton de Seurre (21 communes)
La communauté de communes y a élu 6 représentants (MM ZADOINOFF - CHOSSAT – HENRY GL-MICHAUD – COUZON - Mme GARCIA).

► Membre de la Maison de l'Emploi du Beaunois

► Rives de Saône est porteur du Pôle d'Excellence Rurale « Tourisme fluvial, cycliste et pédestre autour de la Saône »

REVISION STATUTAIRE / TRANSFERT DE CHARGES

► Une révision du pacte statutaire a été opérée lors du conseil du 27 février 2007.

Cette révision a entériné la nouvelle appellation « Rives de Saône » et a effectué quelques précisions.

► Travail important d'évaluation des charges transférées inhérentes au port et à la piscine de Seurre

→ Pour épauler la CLECT, la communauté de communes a sollicité le concours de 3 cabinets d'études pour un montant de 37 000 €

- le cabinet AMEX était chargé d'envisager l'équipement piscine,
- le cabinet Intervenance était chargé d'envisager l'équipement port,
- le cabinet Stratorial Finances était chargé d'effectuer la synthèse.

→ Rédaction des procès verbaux de mise à disposition du port et de l'espace aquatique de Seurre. Les PV ont été approuvés par les délégués communautaires lors du conseil du 25 avril 2007

PERSONNEL

► Organigramme

Service	Fonction	Catégorie	Nombre d'agents	Equivalent temps plein
Direction	Direction générale des services	A	1	1
Administration générale	Secrétariat	C	3	2,5
	Comptabilité	C	2 puis 3 à partir de juin	1,79
	Comptabilité	A	1	0,75
Enfance jeunesse	Coordination	B puis A	1	1
	Resp structures péri et extra scol	Contractuel	1	1
	Animatrice RAM	C	1	1
	Animateurs péri sco	Contractuel	16	8
	Animateurs CLSH	Saisonniers		Saisonniers
	Secrétariat	C	1	1
	Ménage + restau scolaire	Contractuel	3	1
Environnement OM	Chauffeur rippeur	C	2	2
	Chauffeur	C	1	1
	rippeur	C	1	1
	Chef de service	Contractuel	1	1
	Chargé de mission	Contractuel	1 jusqu'à mars	0,25
Travaux / Tourisme / Dév éco	Chargé de mission	B	1 à partir de mai	0,9
Sport	Gardien salle sports	Contrat aidé	1	1
	Gardien salle sports	Contrat aidé	1	0,75
	Chargé mission kayak	Contractuel	1	1
Espace aquatique Seurre	Maîtres nageurs	Saisonniers		Saisonniers
	Caissières	Saisonniers		Saisonniers
	Agents de vestiaires	Saisonniers		Saisonniers
	Agent d'entretien	Saisonniers		Saisonniers
Port de Seurre	régisseur	C	1	1
	régisseur	Contrat aidé	1	0,75
Bateau Avitailleur		Contrats aidés	2 contrats à 26 heures	1,5
Espace mouillé	Chargé de mission	C	1 à 30 heures	0,85
	Agent d'entretien	C	1	1
	Agents d'entretien	Contrats aidés	2 à 26 heures	1,5
Ecole de musique intercommunale	Professeurs	Contractuel	18	3,7
	Directeurs	Contractuel	2	1
Personnels intercommunaux	Divers	C et contrat aidé	4	3,74
TOTAL équivalent temps plein (hors saisonniers)				43

Le CLAS de Saint Jean de Losne a recours à 3 animateurs (compris dans l'effectif péri scolaire).

Parmi ses effectifs, la collectivité compte 6 emplois aidés.

► Arrêts maladie : en 2007, le cumul des arrêts maladie a représenté 772 jours. Ils se répartissent sur 16 agents différents, l'arrêt le plus long a été de 185 jours.

► Départ de personnel :

- gardien de la salle omnisports de Seurre (CDD) : a été remplacé par un emploi aidé
- Responsable du périscolaire et des CLSH (CDD) : a été remplacé par un CDD
- Coordonnateur enfance jeunesse (statutaire) : a été remplacé par un statutaire

► Recrutements :

- Chargé de mission canoë kayak (CDD / 1^{er} janvier 2007)
- gardien de la salle omnisports de Seurre (CDD / emploi aidé)
- responsable service enfance jeunesse (cadre A)
- directeur des accueils péri scolaires et accueils de loisirs (CDD)
- gardien du COSEC d'Echenon (CDD / emploi aidé à partir du 1^{er} mai 2007)

► Stagiaires accueillis en 2006 :

- 1 stagiaire a été accueillie sur le site d'Echenon du 4 au 22 juin
- 1 stagiaire a été accueillie sur le site de Seurre, pendant 3 semaines, au service comptabilité.

Une stagiaire effectuant ses études au Lycée Anne Marie Javouhey à Chamblanc ainsi qu'une autre stagiaire poursuivant ses études à la Maison Familiale d'Agencourt.

► Mission archives : la collectivité a recruté un contractuel pendant 1 mois ½ afin de classer les archives des 4 collectivités fondatrices. Un plan de classement a été mis en place. Les archives sont centralisées au siège, à Seurre.

► Contrats des musiciens : Nouvelles mesures : contrat signé du 1^{er} septembre n au 30 juin n + 1 ; prise en compte de l'ancienneté au sein de l'école de musique

► Signature d'un contrat unique CNAS (comité national d'action sociale)

► Mise en place d'un tableau de suivi des arrêts maladie

► Nouvelle convention d'adhésion au service de médecine professionnelle du Centre de Gestion

► Formations :

- Préparation à concours pour 2 agents (animateur ; technicien territorial).
- Formation BAFD pour un agent.
- Formation de personnel technique à l'Habilitation électrique

BUDGET

- ▶ Mouvements comptables: 3 539 mandats (3031 en 2006) et 2 791 titres (1798 en 2006)
- ▶ Nombre moyen de feuilles de paye émises / mois : 95 contre 89 en 2006
- ▶ Budget : voté le 26 mars 2007 (au 31 décembre 2006 présente un excédent de 879 876 €).
- ▶ Réalisation des budgets: (1 principal et 18 annexes dont 16 actifs et 2 non actifs CITMS et TONIC).

	Voté	Réalisé	Taux de réalisation
Dépenses de fonctionnement	9 511 305	6 689 697	70.33 %
Recettes de fonctionnement	10 169 109	6 970 929	68.55 %
Dépenses d'investissement	6 356 451	2 452 862	38.58 %
Recettes d'investissement	6 368 396	2 188 331	34.36 %

- ▶ Ligne de Trésorerie : non sollicitée en 2007.

Un contrat a été souscrit auprès du Crédit Agricole pour un montant de 200 000 € auprès du CRCA. Moyenne mensuelle de trésorerie disponible en 2007 = 300 000 €

- ▶ Décisions modificatives : au nombre de 27. Concernent principalement de petits aménagements comptables, plus précisément des mouvements de crédits (débits/crédits d'imputations -avenants travaux sous mandats : SIVOS de Pagny le Château et salle Chamblanc - des attributions de subventions complémentaires).

- ▶ Allocations de compensation :

- Perçues par la CC : 19 communes ont versé 76 730 €
- Versées par la CC : 18 communes ont reçu 897 384 € (743 140 € au moment du vote du budget + 154 244 € versés à la commune de Seurre après adoption du rapport de la CLECT relatif au transfert du port et de l'espace aquatique)

- ▶ Prêts contractés en 2007 :

- Atelier relais OREX : 620 000 € pour une durée de 20 ans, au taux de 4,10 %
- Travaux 2^{ème} tranche ZAE : 200 000 € pour une durée de 15 ans, au taux de 3,09 %

- ▶ Investissements:

- Culture / musique : acquisition saxophone, violoncelle, sonorisation,
- Social : travaux de réhabilitation de la cantine Dinet à Seurre = plomberie, branchement EDF, électricité ... afin de la rendre compatible avec le conditionnement des repas (compétence portage de repas à domicile)
- Enfance jeunesse : achat de matériel et de mobilier pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- Enfance jeunesse : travaux de réhabilitation pour création du RAM

- Sport : création parcours écopagayeurs (signalétique, canoës) / création piste d'athlétisme au collège d'Echenon / eaux pluviales piscine / réhabilitation et extension du COSEC d'Echenon / études pour le projet de stade d'eaux vives
- Economie : travaux accès ZAE Seurre
- Environnement : achat camion benne pour la zone de service Saint Jean ; acquisition de panneaux pour les déchèteries
- Tourisme : poteaux pour sentiers de randonnée pédestre ; travaux à l'Etang Rouge (WC handicapés)
- Port de Seurre : installation climatisation
- Atelier relais OREX : travaux et maîtrise d'œuvre création bâtiment
- Communauté : travaux visant à créer un bureau supplémentaire (2 postes de travail) au siège / acquisition et mise à niveau du parc informatique / acquisition d'un logiciel de comptabilité

► Fiscalité:

- TEOM : produit = 1 300 334 € (617 698 € pour zone d service St Jean et 682 636 € pour zone de service Seurre) en hausse par rapport à 2006 (+ 0.05 %)
- Redevances OM = en baisse par rapport à 2006 (- 0.08 %)
- Redevances déchets industriels = 4 400 € (constant par rapport à 2006)
- T.P.U. (8.31%) = 1 043 819 € de produit (taux constant)

► Subventions versées par la CC : 39 associations - organismes, soit 121 797 € (132 841 € en 2006) tous budgets confondus

► Subventions perçues par la CC :

Etat DGF : 656 344 € (fonctionnement article 7411 PRINCIPAL06) contre 652 697 € en 2006

Remboursement salaires (CNASEA, CNP, CPAM, ...) : 97 255 € contre 80 718 € en 2006 (6 emplois aidés)

Remboursement salaires intercommunaux par les communes : 91 271 € pour les 4 agents contre 121 874 € en 2006 (en 2006, il y avait un cinquième agent intercommunal, une ATSEM, qui a été reprise par le SIVOS de Pagny. Il est donc sorti des effectifs communautaires. De plus, l'un des 4 agents est en contrat aidé, le coût salarial est donc réduit)

Remboursement travaux par les communes : logements Chamblanc = 173 897 € ; mairie Chamblanc = 824 € ; voirie 07 = 91 620 € ; voirie 06 = 37 890 € ; voirie 05 = 27 787 € ; mairie Bonnencontre = 7 479 € ; église Lechatelet = 13 086 € ; salle Grosbois = 4 978 € ; groupe scolaire Saint Jean de Losne = 107 379 €

Etat FCTVA : 83 295 € (Investissement tous budgets confondus)

Compensation pertes bases de TP : 88 243 € à comparer à 215 644 € en 2006

Attribution FNTP : 374 180 € à comparer à 370 932 € en 2006

Dotation de solidarité rurale: 2000 €

Centimes (TPU) : 1 059 054 € à comparer à 1 054 813 € en 2006

Subventions Etat, Conseil Régional, Conseil Général :

Salle omnisports : 184 218 € (Etat, Région, Département, Jeunesse et Sports),
Sport subvention FSIC école de Kayak : 4342 €,

Espace mouillé Berges 88 467 € (Etat DDR, Région, FNADT)

Enfance jeunesse CAF contrat éducatif local : 376 836 €

Atelier relais OREX : 120 665 €

► Participation des usagers :

- Jeunesse : 97 318 € à comparer à 96 082 € en 2006
- Musique : 57 513 € à comparer à 51 849 € en 2006 (augmentation du nombre d'élèves)
- Bateau avitailleur (carburant) : 327 760 € à comparer à 367 876 € en 2006
- Repas : 154 416 € à comparer à 151 490 € en 2006
- Port de plaisance de Seurre : 58 670 € HT
- Piscine : 42 090 €

► Régies de recettes :

Secteur enfance jeunesse : péri scolaire et CLSH

Secteur espace mouillé : bateau avitailleur + bornes

Secteur environnement : déchetteries

Secteur tourisme : port de plaisance de Seurre + camping car

Secteur sport : entrées piscine de Seurre

Secteur tourisme : Etang Rouge

► Mise en place des amortissements des biens meubles et immeubles (juillet et novembre 07)

► Lancement de la démarche de modernisation des modes de paiements

Partenariat avec la Trésorerie Générale pour mettre en place des procédures et outils de telle sorte que les usagers puissent régler les prestations par carte bancaire dans un premier temps, puis par prélèvement automatique dans un second temps. Les services concernés sont : le port de plaisance de Seurre, la piscine, le service enfance jeunesse, le social (repas à domicile), la musique.

MARCHES PUBLICS

La collectivité est adhérente de la plateforme régionale dédiée aux marchés publics (e- bourgogne)

► Délégation de Service Public (DSP) pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

► Marché assurances (octobre à décembre 2007)

Un groupe de travail ad hoc a été constitué. Il s'est réuni pour élaborer le cahier des charges puis analyser la candidature unique qui a été soumise à la collectivité. C'est GROUPAMA (l'assureur titulaire) qui a été retenu sur les 4 lots définis. Cette consultation a permis de faire une économie très intéressante en refondant l'ensemble des contrats hérités des 4 collectivités ayant fusionné.

► travaux berges de Saône (février 2007)

► Fourniture de repas dans le cadre du portage de repas à domicile (février à avril 2007)

► Marché de carburant pour le bateau avitailleur (février à avril 2007)

► Marché de collecte des OM sur la zone de service de Seurre (octobre 2007)

► gestion et exploitation des 4 déchèteries intercommunales

► travaux Relais Assistantes Maternelles (différents lots liés à la construction)

► travaux atelier relais OREX (différents lots liés à la construction)

► Extension et aménagement du COSEC à Echenon (7 lots) en appel d'offres ouvert

Estimation : 152 900 € hors taxes / coût de l'opération après ouverture des plis : 187 095 €HT

SERVICE ORDURES MENAGERES - ENVIRONNEMENT

→ Service O.M.

Pour plus de détails, se reporter au rapport annuel 2007 sur le service OM

On peut retenir au titre des actions de développement :

- mise en place de la filière bois sur les 4 déchèteries
- mise en place de conteneurs à vêtements après une collecte ponctuelle de vêtements
- organisation de la première collecte de fibrociment amianté
- bilan de l'opération test compostage individuel (juin 2006 – juin 2007)
- étude comparative de mise en place d'une filière dédiée aux Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- rédaction et diffusion du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés

→ Reconstitution action de partenariat avec la CC 'AUXONNE Val de Saône pour le nettoyage des bords de Saône

SERVICE TOURISME

► Offices de Tourisme de Seurre et St Jean de Losne

-Poursuite du soutien financier aux 2 Offices: 15 500 € versés à chacun dont 7 500 € prélevés pour chacun sur la taxe de séjour.

-financement de la création du site internet de l'Office de Seurre et de l'actualisation du site de l'Office de St Jean de Losne. Les 2 sites ont désormais une charte graphique commune (l'un en fonds vert, l'autre en fonds bleu).

www.saintjeandelosne.com

www.tourisme-seurre.com



Par ailleurs, il a été convenu que l'insertion des informations sur les hébergements serait dorénavant gratuite, dans la mesure où les logeurs appliquent la taxe de séjour.

Coût des 2 sites internet : 3 279,43 € TTC y compris la formation des agents d'accueil des offices de tourisme. A cela s'ajoutent les frais de fonctionnement des 2 sites qui s'élèvent à 698 € TTC par an.

► Taxe de séjour :

Montant de la taxe totale perçue en 2007 : 19 665,41 €

Cette taxe sera reversée comme en 2006 en grande partie aux 2 offices de tourisme pour les aider à pérenniser les emplois d'agents d'accueil (7 500 € pour chaque office).

► Etang Rouge

-Le mode de gestion du site de l'Etang Rouge a changé en 2007 : le transfert de compétences entre la commune de Seurre et la Communauté de Communes a été entériné par la signature d'un Procès-Verbal de mise à disposition des biens immeubles, le 4 juillet 2007. La Communauté de Communes est dorénavant seule gestionnaire du site, en partenariat avec les 2 associations "Etang Rouge" et "Les Croqueurs de Pommes du Val de Saône" qui l'animent.

Elle a sollicité en juillet 2007 la visite de la commission de sécurité de manière à connaître les prescriptions à respecter pour l'accueil du public sur le site. Cette visite est toujours attendue.

-Les 2 associations ont continué en 2007 leurs manifestations habituelles, qui rencontrent toujours un franc succès (troc-brocs pour l'association "Etang Rouge", journée de taille ou greffe pour l'association "Les Croqueurs de Pommes du Val de Saône", Saveurs d'Automne le 14 octobre 2007 animées par les 2 associations).

-La Communauté de Communes a organisé avec les associations, des visites et activités pour plusieurs groupes sur rendez-vous, essentiellement constitués de scolaires ou centres de loisirs.

Ont ainsi été accueillis : l'école primaire de St Jean de Losne, le CLSH de Bretenières, le CLSH de St Jean de Losne, les Aînés du Rail, ainsi que quelques visiteurs les jeudis après-midi de juillet et août + 1 location pour un apéritif de mariage.

Les recettes de ces visites et activités s'élèvent à 466,90 €, dont 203,26 € ont été reversés aux associations pour leur participation.

-Travaux :

La Communauté de Communes a réalisé en 2007 des travaux visant à accueillir le public dans de meilleures conditions.

Les travaux des WC handicapés ont démarré : montant total 7969,12 € HT (9 531,08 € TTC) dont 4 364,47 € (5 219,91 € TTC) payés sur l'exercice 2007. La pièce d'accueil des sanitaires a été carrelée en totalité, et les luminaires entièrement repris (globes avec minuterie).

Autres travaux sur le site : acquisition de bois et fournitures pour portes et volets de la Corvée Boulardot (113,60 € HT soit 135,86 € TTC), pose de tomettes dans la "salle de classe" (576 € HT soit 688,90 € TTC).

Par ailleurs, les agents de la Communauté de Communes ont assuré l'entretien régulier de l'ensemble du site : tonte, taille, désherbage.....

Le nettoyage des sanitaires après chaque manifestation ou visite est également assuré depuis 2007 par un personnel de la Communauté de Communes.

-Produit de la location de la maison située à l'entrée du site: 5 176,15 € y compris les charges

-Bail terrain maraîcher

La Communauté de Communes a signé le 15 décembre 2007 un bail rural de 9 ans avec M. Ivan MARTYNCIOW, maraîcher biologique. Celui-ci s'est installé sur un terrain de 6 000 m² situé à l'entrée du site de l'Etang Rouge. Le montant du fermage a été fixé à 100 €/ha, actualisables.

► Aire pour camping-cars à St Jean de Losne

Le fournisseur de la borne de service a été choisi : Flot Bleu, pour 14 514 € HT (17 358,74 € TTC).

Le maître d'œuvre des travaux d'aménagement a également été désigné : J. VUILLEMENOT pour 2 500 € HT (2 990 € TTC).

Le coût des travaux de VRD est estimé à 27 121 € HT (32 436,72 € TTC).

Le montant total de cette opération s'élève donc à 44 135 € HT (52 785,46 € TTC), dont il faudra déduire le montant des subventions accordées par le Conseil Général et le Conseil Régional d'un montant total de 22 067 € représentant 50% du coût HT de l'opération

► Sentiers pédestres :

-La Communauté a fait installer de nouveaux panneaux indicateurs sur le sentier Anne-Marie Javouhey à Chamblanc (232,65 € TTC)

-Le CDRP 21 a supervisé comme les années précédentes l'entretien des sentiers pédestres du canton de SEURRE (585,90 € TTC).

► Salon fluvial Pâques Boat :

un personnel communautaire a été mis à disposition de l'association 2ifB pour l'organisation du salon 1/2 journée par semaine du 01/04/2007 jusqu'à la date de la prochaine édition prévue du 18 au 20 avril 2008 afin d'effectuer un travail de secrétariat courant et de suivre les opérations comptables.

C'est l'association Pôle 2ifb qui porte administrativement l'organisation du salon Pâques. L'organisation pratique et technique du salon a été confiée à un prestataire extérieur, la société STRATEGIC EVENT.

Marché de régie signé le 31/07/2007 avec la société STRATEGIC EVENT.

Budget prévisionnel :

Dépenses attendues 194 500 € H.T

Recettes attendues 12 542 € pour la participation de la Communauté de Communes RIVES DE SAONE (un 1^{er} acompte de 6271 € a été versé en 09/2007)

70 000 € pour la participation du Conseil Régional de Bourgogne (demande formalisée le 20/07/2006 – réponse favorable du CRB le 02/04/2007 pour une participation de 70 000 € sous réserve d'atteintes des objectifs ; la subvention sera proratisée en fonction des dépenses réelles – un 1^{er} acompte de 42 000 € a été versé en 08/2007)

15 000 € pour la participation du Conseil Général de Côte d'Or (demande formalisée le 25/01/2007 – réponse favorable du CG le 02/04/2007 pour une participation de 15 000 € répartie en 1 acompte de 7 500 € en 2007 et le solde après le salon en avril 2008)

96 958 € de sponsors, entrées et locations de stands

Démarches réalisées préalablement à l'organisation du salon :

- Déclaration de création de l'association auprès des services de la Sous-Préfecture de Beaune
- Déclaration d'existence de l'association auprès des services des Impôts de Beaune et demande d'assujettissement à la TVA.
- ouverture d'un compte bancaire auprès de CREDIT AGRICOLE DE SAINT JEAN DE LOSNE pour pouvoir percevoir les lères recettes (subventions) et régler un acompte sur le marché de mise en régie

SERVICE ESPACE MOUILLE

⇒ Matériel et divers

- acquisition d'un véhicule de service (10 091.14 € HT) + attelage (293.00 € H.T) – vente de l'ancien véhicule pour 500 €
- acquisition de matériel d'entretien – compresseur mobile (249.16 € H.T)
- remplacement de 20 bornes lumineuses à SAINT USAGE (Arboretum) suite à un acte de vandalisme fin d'année 2006 (18 767.00 € H.T)
- acquisition et installation d'une borne de distribution d'eau à LOSNE (Quai de la Hutte) pour un montant de 4 760.00 € H.T (dont compteur et clés de programmation)

⇒ Travaux

❖ Aménagements des berges de Saône à ST USAGE, lot n° 1 : voirie et mur de soutènement pour 94 821.59 € T.T.C
Opération en cours de réalisation : travaux réglés au 31/12/2007 : 49 205.77 € H.T, soit 58 850.01 € T.T.C.

❖ Création d'un atelier relais OREX au profit des CROISIERES OREX à ST USAGE

- Montant des travaux (14 lots): 599 393.21 € H.T
- Montant total du marché : 720 000 € H.T
- **Travaux réglés au 31/12/2007 : 668 977.00 € H.T**
- Emprunt contracté auprès du CCM sur 20 ans pour un montant de 613 000 €
- Montant des aides : 106 760 € (CRB 38380 € ; CG2138 380 € et Etat 30 000 €)

⇒ Bateau avitailleur

Quantités vendues
- fioul : 172 177 litres
- gazole : 236 060 litres

Recettes encaissées : 417 169 € H.T

Dépenses fonctionnement : 417 644 € H.T

SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

▶ Aide aux entreprises

Une aide financière de 1 045,53 € a été versée à la société AMME Engine Power, représentant 50% du coût HT des travaux de raccordement aux réseaux eau et électricité. Cette entreprise spécialisée dans l'entretien et la réparation de bateaux, s'est implantée dans l'enceinte de la scierie Bonnardot à Pouilly-sur-Saône.

▶ Technoport Pagny

Une réunion a été organisée le 27 février 2007 en présence de Monsieur PATRIAT, Président du Conseil Régional de Bourgogne et de Monsieur de CHARRETTE, Président de la CCI.

► Signature de la convention entre l'Etat et Rives de Saône en juillet 2007 officialisant le Pôle d'Excellence Rurale « Tourisme fluvial, cycliste et pédestre autour de la Saône ». Afin de suivre l'évolution économique attendue de ce dispositif, une convention a été signée avec l'Université de Bourgogne (UFR Sciences Economiques et de Gestion) pour établir et mesurer une série de ratios représentatifs liés aux projets de PER. La mission s'élève à 10 000 € TTC, elle a été approuvée par les délégués communautaires le 22 octobre 2007. Les communes de Auxonne, Verdun sur le Doubs, Pontailler sur Saône remboursent à la communauté de communes 2 500 € chacune.

ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

► Zone d'activités « Le Terreau de Lée » à SEURRE

Les travaux de voirie et VRD (hors finition) ainsi que l'aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales, ont été réalisés. Leur réception a été effectuée le 19 juillet 2007.

Le coût de cette 1^{ère} phase de travaux, réalisés par l'entreprise Bernard Frères, s'élève à 146 253,85 € HT (174 919,60 € TTC) auxquels s'ajoutent les honoraires de maîtrise d'œuvre pour 17 288,16 € HT (20 676,64 € TTC).

Par ailleurs, le marché des travaux d'accès à la ZAE depuis la RD 976 (tourne-à-gauche) a été attribué à l'entreprise NOIROT pour un montant de 150 822,45 € HT (180 383,65 € TTC).

Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes, avec participation du Conseil Général qui finance la réfection de la bande de roulement à hauteur de 29 000 € HT inclus dans le montant total du marché ci-dessus. Ces modalités sont fixées par une convention signée entre les parties le 29 juin 2007.

Le plan de financement global de cette opération tenant compte du coût réel de la 1^{ère} phase des travaux et de l'estimation de la 2^{ème} phase, est le suivant :

DEPENSES EN € HT		RECETTES EN €	
Acquisitions foncières y compris frais de notaire (coût réel)	159 257 €	Etat DDR 1	60 980 €
Travaux 1ère tranche (coût réel)	146 254 €	Etat DDR 2	56 685 €
Honoraires maîtrise d'œuvre 1ère tranche (coût réel)	18 720 €	CONSEIL GENERAL 3 €/m ² hors surface commerciale	66 000 €
Travaux 2ème tranche y compris maîtrise d'œuvre (estimation)	88 000 €	Vente des terrains 11,67 € X 27 000 m ²	315 090 €
Accès depuis RD 976 coût restant à charge CC y compris maîtrise d'œuvre (coût réel)	135 585 €		
TVA	103 372 €	FCTVA	100 817 €
TOTAL DEPENSES	651 188 €	TOTAL RECETTES	599 572 €
Coût restant à charge de la CC			51 616 €

Le coût restant à charge de la Communauté de Communes représente 1,91 €/m² vendu

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

PETITE ENFANCE (0 à 5 ans)

► Relais assistantes maternelles parents

La fréquentation des différentes activités proposées par le Relais a globalement augmenté qu'il s'agisse de la participation des enfants ou des adultes. La permanence du canton de Saint Jean de Losne en est un bon exemple puisque son taux de fréquentation pour l'animation et la permanence administrative a doublé au cours de l'année.

Nombre d'allocataires : 2449 familles (chiffres CAF 06)

Nombre d'enfants de moins de 6 ans : 1232 (chiffres CAF 06)

Nombre d'assistantes maternelles agréées :

213 (23 N'exercent plus par rapport aux chiffres décembre 06)

-Nombre d'Assistantes Maternelles par canton:

108 Canton de Seurre / 105 Canton de Saint Jean de Losne

-Nombre de places d'accueil disponibles au 31/12/07 : 150

65 pour le canton de Seurre

75 pour le canton de Saint Jean de Losne

Actions collectives :

1511 dont 748 adultes et 763 enfants

-Participations aux animations / 1291 sur 94 séances

-Participations aux soirées à thèmes /55 sur 3 séances

-Participations à la fête de Noël /165 dont 114 enfants et 51 adultes

Actions individuelles

649 dont

118 accueils

531 contacts téléphoniques

1156 courriers et courriels

Motifs des demandes des parents

-recherches d'assistantes maternelles : 54

-renseignements administratifs : 90

-renseignements sur les actions collectives : 44

-demande de médiation : 5

-autres demandes : 23

Motif des demandes des assistantes maternelles

-informer de leurs disponibilités : 135

-renseignements administratifs : 242

-renseignements sur les actions collectives : 40

-demande de médiation : 16

► Halte garderie

L'ADMR gère la Halte Garderie « Frimousse » à Seurre pour des accueils d'enfants de 0 à 5 ans sur toute l'année du lundi au vendredi.

ACCUEILS PERISCOLAIRES ET DE LOISIRS (4 à 14 ans)

► Accueils périscolaires

Cohabitation de 2 modes de gestion :

- *GESTION DIRECTE* assurée par la communauté de communes

les sites d'accueil : 5 sites ont fonctionné sur la période de janvier à juin A la rentrée 2007/2008, 3 nouveaux sites ont été ouverts : Franxault, Pagny le château et Trouhans, permettant d'offrir à l'ensemble de la population un accueil périscolaire, au plus proche des regroupements scolaire.

La restauration

C'est à la pause méridienne que les enfants accueillis sont les plus nombreux.

Les accueils ont lieu sur place pour les sites de Pagny le Château, Franxault et St Seine avec des repas en liaison froide

Pour Losne, St Jean de Losne et Trouhans, les enfants sont accueillis à la Maison de retraite de St Jean de Losne

Pour Seurre, les enfants sont accueillis au Collège Dinet, pour les plus grands et à l'hôpital de Seurre pour les plus jeunes

Pour St Usage, les enfants sont accueillis au collège des hautes pailles d'Echenon

Des actions éducatives ont été mises en place avant, pendant et après les temps de restauration: repas à thème, participation à la semaine du goût, travail sur l'hygiène et l'autonomie, animations ludiques et génératrices de développement de l'enfant.

Le personnel d'encadrement : Jusqu'à juin, le service a fonctionné avec un encadrement en marguerite, c'est à dire des animateurs sur chaque site et un seul directeur pour l'encadrement.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, à la demande de la Direction Jeunesse et Sports, un directeur par site a été nommé permettant une organisation autonome sur chaque site.

Des réunions de concertation ont été organisées régulièrement pour suivre les actions et les projets pédagogiques, fournir les informations communes et permettre une cohésion d'équipe sur l'ensemble du service.

La tarification est unique sur l'ensemble du territoire : Inscription à la demi heure et au repas

Relation avec les parents : Un règlement intérieur des accueils périscolaires a été rédigé en juillet 2007 – Des permanences sont organisés pour les inscriptions toutes les semaines sur St Jean de Losne et une fois par quinzaine sur Seurre

Le projet éducatif intercommunal

Jusqu'à juin 2007, un seul un projet pédagogique servait de référence aux animateurs des différents sites. Depuis septembre, chaque directeur doit fournir un projet pédagogique propre au centre de loisirs qu'il encadre tenant ainsi compte des caractéristiques et des besoins de la population accueillie sur place.

- *GESTION ASSOCIATIVE*

1. « Les Tournesols » : sur la commune de Labergement-les-Seurre

L'accueil et la restauration se déroulent dans des locaux de la salle des fêtes aménagés spécialement pour les enfants.

2. « la Régalade » sur le RPI de Pouilly-sur-Saône et incluant les communes d'Auvillars, Glanon, Montmain
L'accueil et la restauration se déroulent à la salle des fêtes de Pouilly-sur-Saône.
Utilisation du transport scolaire du Conseil Général.
3. « Les 3B » sur le RPI de Bonnencontre, Bagnet et Broin
L'accueil se déroule à la salle des fêtes de Bonnencontre et la restauration au restaurant de Bonnencontre.
Utilisation du transport scolaire du Conseil Général.
4. « Les loups affamés » sur le SIVOS d'Esbarres, Charrey-sur-Saône et Magny-les-Aubigny
L'accueil se déroule à la salle de motricité de l'école maternelle d'Esbarres et la restauration au restaurant de Bonnencontre
Des déplacements sont organisés en bus par l'association

► Accueils de loisirs pendant les vacances scolaires

Cohabitation de 2 modes de gestion coordonnée sur une plaquette d'information aux familles. Sur chaque période de vacances, la diffusion, par le biais des écoles, d'un programme commun aux 2 modes de gestion offre aux familles une information globale et renforce la notion de partenariat existante au sein du Projet éducatif communautaire.

- *GESTION DIRECTE* assurée par la communauté de communes

L'accueil se déroule à la salle polyvalente et multi usage de St Jean de Losne. Les enfants d'âges maternels peuvent se reposer dans une salle de l'école maternelle. Pour les vacances de la Toussaint, la sieste a été organisée sur place évitant des déplacements supplémentaires après le repas pour les plus petits.

La restauration

les enfants sont accueillis à la Maison de retraite de St Jean de Losne

Le personnel d'encadrement : l'équipe d'encadrement se compose d'un directeur et d'animateurs recrutés en fonction des effectifs enfants accueillis

La tarification est unique sur l'ensemble du territoire : Inscription à la journée ou à la demi journée avec ou sans repas

La relation avec les parents : Des permanences d'inscriptions sont organisés en amont des vacances pour la période à venir.

GESTION ASSOCIATIVE

- « Les Tournesols » a ouvert un centre de loisirs durant 2 semaines en période de vacances scolaires dans des locaux de la salle des fêtes de Labergement-les-Seurre.
- « la Régalade » gère un centre de loisirs durant 2 semaines en période de vacances scolaires dans la salle des fêtes de Pouilly-sur-Saône.

- « Les 3B » a ouvert un centre de loisirs durant 2 semaines en période de vacances scolaires dans la salle des fêtes de Bonnencontre et la restauration au restaurant de Bonnencontre.
 - « La Péniche » a ouvert un centre de loisirs durant la période d'été (5 semaines) dans les préfabriqués du stade de la municipalité de Seurre. La restauration a lieu à l'hôpital local de Seurre
 - « Le Centre de Découvertes Sportives » géré par l'Association OSCS (Office Sportif du Canton de Seurre) a ouvert un centre de loisirs durant la période d'été (5 semaines) et une semaine durant les vacances de Printemps. L'accueil a lieu à la salle multisports à Seurre.
- Gestion des véhicules
 - des véhicules dédiés aux transports des enfants sont prêtés aux associations
 - Accompagnement des associations :
 - 4 réunions dans l'année,
 - Visites et rencontres sur les sites d'accueil
 - Recrutement d'une comptable sur 9 heures semaine

→ **Effectifs accueillis :**

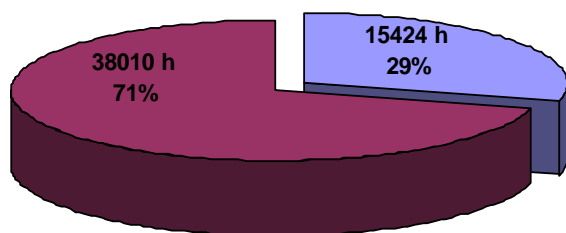
		vacances Toussaint	vacances Février	vacances Printemps	vacances Eté	Périscolaire	
						Matins et soirs	Pauses méridiennes
REGIE DIRECTE	Nombre de journées	122	201	139	1466	8610 h	29400 h
	nombre ½ journées	18	72	141	123		
LA REGALADE	nombre journées		80			3623 h	4627 h
CDS (OSCS)	nombre journées	48		76	696		
LES TOURNESOLS	nombre journées		111	111		2562 h	4639 h
LES 3 B	nombre journées	66		80		2933 h	7259 h
LA PENICHE	nombre journées				1115		
LES LOUPS AFFAMES	Nombre d'heures					1141 h	3862 h
TOTAUX	Journées ou heures	245 j	428 j	477 j	3338 j	18869h	49787 h

Ce qui représente :

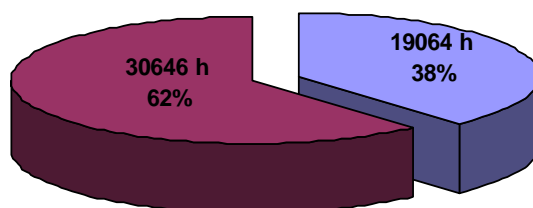
En Accueils de loisirs	En gestion directe	1928 journées soit 15424 heures
	Par les associations	2383 journées 19064 heures
En périscolaire :	gestion directe	38010 heures
	Par les associations	30646 heures

COMPARATIF DE L'ACTIVITE ANNUELLE

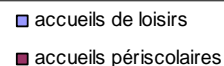
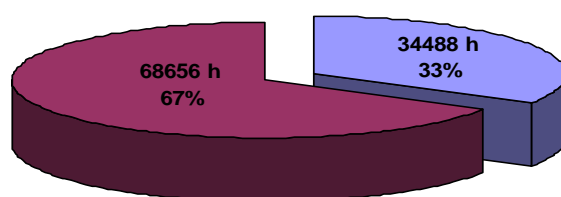
GESTION DIRECTE



ASSOCIATIONS



ENSEMBLE DU TERRITOIRE



→ Partenariat institutionnel :

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

- conventions Contrat Temps Libre et Contrat Enfance
- convention Contrat prestation de service ordinaire pour les centres de loisirs
- Contrat Local Accompagnement à la Scolarité
- Agrément RAM

Direction Départementale Jeunesse et Sports (DDJS)

- habilitation des centres de loisirs
- Contrat Educatif Local
- Inspections

PMI

- Agrément des centres accueillant des enfants de – de 6 ans
- Agrément du RAM

Direction des Services Vétérinaires

- Visite de contrôle pour les installations offrant un service de restauration (liaison froide)

CONSEIL GENERAL - Unité Territoriale d'Action Sociale

- Agrément accueil petite enfance (PMI) pour le RAM et les CLSH.

LES FRANCAS

- Conseils et formations
- Accompagnement du projet par des temps de travail avec les élus communautaires.

ANSA (Agence Nationale de Solidarités Actives)

- Enquête sur les besoins des familles en terme d'accueils des enfants

La communauté de communes a été choisie par le Conseil Général comme site pilote en fonction de la sociologie de sa population et de la structuration de sa population (peu d'emplois locaux, déplacements de la population vers les bassins d'emploi que sont Beaune, Dijon, Dole).

L'idée est de permettre aux femmes du territoire de retravailler (y compris en poste) et de pouvoir confier leurs enfants en horaires atypiques. Les bassins d'emploi étant éloignés, la dimension temps de trajet est à prendre en compte.

L'étude a consisté à dresser un état des lieux des modes de garde du territoire (l'offre) et, par le biais d'un questionnaire, des besoins des familles (demande).

Un rapport complet d'une cinquantaine de pages est disponible à la communauté de communes.

COMMUNES DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

- Mise à disposition de locaux dans les sites d'accueil périscolaire et CLSH

SERVICE COMMUNICATION / TIC

Messagerie de la Communauté de communes :

Choix du relais Internet pour la redirection des e-mails : redirections des e-mails reçus sur les adresses en rivesdesaone.fr vers les adresses en orange.fr (l'offre de Cybercommunes, plus onéreuse a été écartée).

Déclinaison et généralisation des adresses mails du personnel selon le modèle suivant : prenom.nom@rivesdesaone.fr.

Option complémentaire proposée aux communes quant à l'utilisation de la plate-forme Cybercommunes :

Rappel :

- *Contrat Cybercommunes = contrat 37 communes + CC avec le Bien Public et le Journal de Saône et Loire*
- *Date de signature : 20/05/2005.*
- *Frais de mise en service (coût initial unique): 1 350 euros TTC (remise de 50% compte tenu du nombre de communes).*

Nota : les frais de mise en service comprenant entre autres l'achat et/ou paramétrage d'un domaine en .fr ou .com et la formation au module de gestion ont été honorés par la Communauté de communes.

- *Coût de l'abonnement annuel : 5 400 euros TTC (remise de 15%)*

Nota : les frais d'abonnement ont été refacturés aux communes à compter du 2^{ème} semestre 2005, selon des tranches déterminées en fonction du nombre d'habitants.

- *Nombre effectif de communes adhérentes : 25.*

Présentation offre « guichet public » le 20 septembre 2006 : afin de simplifier les démarches administratives, le Bien Public et le Journal de Saône et Loire ont proposé un nouveau service de téléprocédures sur les sites Internet Cybercommunes. Neuf communes sur les 25 adhérentes ont ainsi participé, le 20 septembre 2006, à une réunion d'information sur la mise en place du service numérique de demande de pièces administratives d'état civil (copie ou extrait d'acte de naissance, copie ou extrait d'acte de mariage, copie d'acte de décès et autres démarches administratives) dans un site cybercommunes.

Modification de la signalétique - remplacement de l'ancienne identité visuelle de la Communauté de Communes par la nouvelle version entérinée fin 2006 :

Travaux commandés en 2007 et effectués en 2007/2008 par PUBLIFIL :

Lieu d'affectation	Commune	Description de la signalétique
<u>Siège de la CC</u>	Seurre	Démontage panneau existant, réfection texte et logo + pose
<u>Antenne de la CC</u>	Echenon	Panneau dibond (alu PVC alu) beige ou blanc, lettrage et logo découpés, adhésif, dépose et pose comprise
<u>Bateau avitailleur</u>	St Jean de Losne	Panneau dibond dans le bordaille par vissage (dimension 0,8 *3 m) idem Echenon
		Panneau côté rue : panneau standard 60 * 80 pouvant être fixé sur support existant (en le réhaussant)
<u>3 flèches directionnelles sur pied</u>	Echenon	Démontage flèches existantes, réfection + textes et logo + pose
<u>Véhicules (8 véhicules)</u>	Seurre et Echenon	
<u>Planches d'adhésifs</u>		planche A4 d'adhésifs petit format (15*35 mm) planches A4 d'adhésifs moyen format (23*60 mm)
<u>Banderole pour manifestations</u>		Bâche tissu enduit PVC 650 g/m2; ourlets soudés+œillets, logo et textes encre spéciale banderole + autres textes en adhésif dimension 0,80*3m
<u>Déchèteries</u>	Laperrière	1 panneau d'accueil + textes, logo et pictogrammes idem déchèteries de Seurre et Auvillars
	St Usage	1 panneau d'accueil + textes, logo et pictogrammes idem déchèteries de Seurre et Auvillars + poteau et scellement béton au sol
<u>Déchèteries</u>	Seurre	Remise au propre de l'emplacement + nettoyage du panneau et nouveau logo
		+ POSE OFFERTE bandeau nouveaux horaires déchèteries
	Auvillars	Remise au propre de l'emplacement + nettoyage du panneau et nouveau logo
<u>34 PAV de la zone de Seurre</u>	21 communes	Dépose et pose 34 panneaux + remise au propre de l'emplacement sur panneau actuel+ nettoyage du panneau
		Logo 34 panneaux
		250 adhésifs pour 156 colonnes (en comptant 1 adhésif par colonne et la possibilité d'en remplacer et d'en mettre sur les acquisitions futures de colonnes)* POSE GRATUITE
<u>26 PAV de la zone de St Jean de Losne</u>	16 communes	Dépose et pose 26 panneaux + remise au propre de l'emplacement sur panneau actuel+ nettoyage du panneau
		Logo 26 panneaux avec mention "POINT RECYCLAGE"
		200 adhésifs pour 109 colonnes (en comptant 1 adhésif par colonne et la possibilité d'en remplacer et d'en mettre sur les acquisitions futures de colonnes)*POSE GRATUITE

Technologies alternatives ADSL :

Trois communes concernées en 2006 (*Esbarres, Franxault et Samerey*) : contrat d'affermage avec Numeo, suite à la défaillance d'Orcalys **et quatre autres communes en 2007** : *Chivres, Labergement-les-Seurre, Magny-les-Aubigny et Montmain* (relais complémentaires : Laperrière sur Saône et Franxault pour parfaire la couverture).

La communauté a pris à sa charge les opérations de recherche d'un opérateur, les frais de publicité de l'appel à propositions, la coordination des réunions et les investissements liés aux équipements communs nécessaires au maillage du territoire et à l'usage public des T.I.C. (accès nomade à Internet par hotspots sur les zones de compétence communautaire comme le port, la capitainerie, alimentation électrique solaire de deux relais...).

C'est un plus pour renforcer l'attractivité du territoire et réduire les inégalités d'accès aux nouvelles technologies.

Fin 2007, à l'exception de Magny les Aubigny dont la couverture ne pourra se faire qu'à partir de l'Eglise de Brazey en Plaine, les six autres communes sont desservies à 80%. La fiabilité du réseau s'améliore, reste à traiter un problème de débit : l'opérateur a été interpellé sur ces problèmes et doit y apporter des solutions (cf. réunion de mise au point du 11 septembre 2007 avec l'opérateur).

SERVICE INFORMATIQUE / TIC

1/ Organisation du disque commun sur le serveur de Seurre

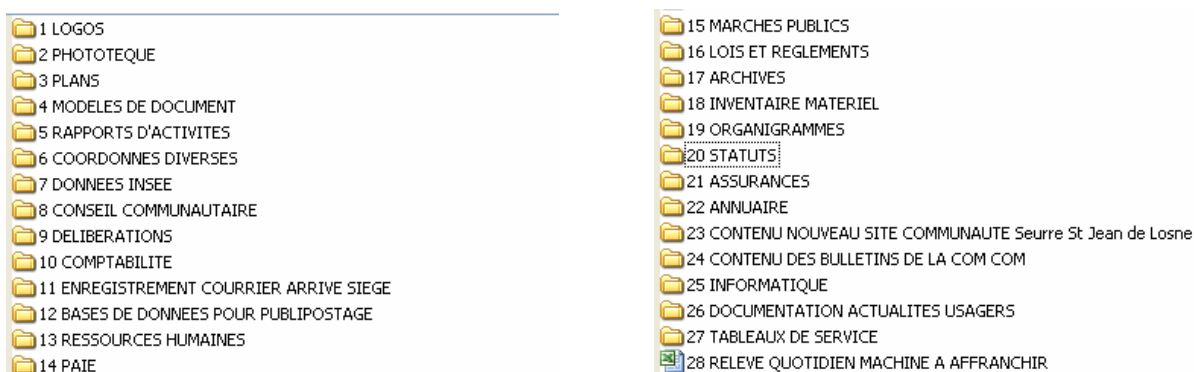
Rappel : le disque commun est accessible depuis les sites distants suivants : Echenon, Rue Martène et Hôpital de Seurre.

Cet espace, accessible à une majorité d'agents, doit être organisé de façon optimale pour diminuer les temps de recherche.

Ainsi, une arborescence a été proposée et adoptée par les chefs de service lors de la réunion de service du 03 mai 2007.

Celle-ci s'articule de la façon suivante :

1 FICHIERS RESSOURCES



2 FICHIERS PAR SERVICE

3 FICHIERS PRESIDENT

4 FICHIERS VICE-PRESIDENT

2/ Formations « maison » du personnel

3 formations « maison » ont été organisées pour transmettre les connaissances informatiques de certains agents au plus grand nombre.

Formations proposées : fonctions de base d' « Outlook » (nécessaire suite à la généralisation du paramétrage de ce logiciel sur l'ensemble des postes) + outil « publipostage » disponible depuis Word + consultation d'états sous Magnus Max, indispensable aux chefs de service.

3/ Inventaire du matériel informatique

Dans la continuité de l'enregistrement du matériel acquis en 2005 et 2006, le matériel informatique acquis en 2007 a été enregistré dans un fichier dédié. Les informations suivantes sont requises : date d'acquisition, objet, n° d'inventaire, matériel (description plus avancée), périphériques (de rattachement à l'UC), liaison au copieur (fonctions scan + impression), version office, version windows, logiciels pro, utilitaires, agent concerné, lieu, fournisseur, quantité, prix U.T.T.C., montant TTC, garantie (durée), amortissement (début-fin), état (H.S. ou en fonctionnement), redéploiements éventuels.

4/ Prestation de maintenance et développement informatique

Rappel :

Au moment de la fusion, les élus ont décidé de maintenir plusieurs sites pour administrer le nouveau territoire. Du point de vue du fonctionnement, l'enjeu majeur à relever était de maintenir un niveau de communication optimal entre les différents services. La mise en place d'une interface entre les différents sites via un réseau unique a ainsi été retenue. Pour cela, une consultation a été lancée auprès de plusieurs entreprises privées. A l'issue, l'entreprise DEUZZI 42530 St Genest Lerpt, a été retenue. Elle assume le rôle d'un service informatique externalisé.

Date de signature du contrat : 01/05/2005, pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse pour un an, deux fois au maximum.

Fréquence des interventions sur site : 1 journée par mois complétée par un pool de 10 jours mobilisables selon les besoins

Autres services : hotline et prise de main à distance

Interventions 2007 :

1. pour maintenance :

Sur 137 actions commandées à la société DEUZZI (109 interventions commandées et traitées par la Hotline et 28 journées de suivi sur site dont 3 pour la réalisation de l'audit) ; plus de 80% l'étaient pour de la maintenance/réparation.

2. pour développement :

- Installation de nouveaux postes suite à transfert de compétences (1 pour le service comptabilité) et en remplacement d'anciens (2 pour service enfance jeunesse, 2 pour Echenon, 1 bateau avitailleur, 1 accueil Seurre) et recyclage des anciens postes dans différents services (2 au service enfance-jeunesse : 1 rue Martène et 1 hôpital)
- Mise en place des restrictions sur le serveur pour sécuriser le système d'information,
- Installation de mises à jour logicielles (Magnus Max, Fushia, Telmat)
- Désinstallation ancienne version de Symantec corporate antivirus et installation paramétrage de la nouvelle version (contrat de maintenance pour 3 années)
- Accompagnement pour la réalisation de la charte informatique de la Communauté de communes,
- Mise en place des redirections des mails entre les serveurs orange et les serveurs du Relais Internet,
- Mise en place de procédures de sauvegarde automatique à Echenon avec rotation de disques durs externes,
- Conduite d'un audit informatique sur les différents sites,
- Divers : rédaction cahier des charges consultation pour fourniture de matériels, diverses installations (onduleur à Seurre, lecteur disquette, petites applications,) création d'adresse mail et

paramétrage outlook, ouverture d'accès à Internet et au réseau, pour des portables autorisés au préalable, via les bornes wifi disposées à Seurre et Echenon ; ...

5/ Autres actions 2007 ayant nécessité l'intervention préalable d'un électricien :

Création d'un réseau informatique au service enfance-jeunesse rue Martène à St Jean de Losne (avec autorisation de la mairie) et création d'un réseau au service enfance-jeunesse à l'hôpital de Seurre.

SERVICE SPORT

► Aménagement d'un parcours écopagayeurs

Le Conseil Régional de Bourgogne a lancé en 2006 un appel à projet innovant dans le cadre de la filière fluviale professionnelle.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes a présenté sa candidature pour l'aménagement d'un parcours écopagayeurs.

Ce projet d'un montant TTC de 26 245.00 € a été retenu par le Conseil Régional qui a décidé, lors de sa séance du 20/11/2006, d'attribuer une subvention d'investissement de 15 750.00 € (soit 60%) sur une dépense subventionnable de 26 245.00 € TTC

Plan de financement :

RECETTES ATTENDUES	
DRJS (Etat)	4 500.00 €
Conseil Régional	15 750,00 €
Autofinancement	7 341,00 €
TOTAL	27 591,00 €

- Travaux réglés au 31/12/2007 : 20 468.22 € T.T.Ccorrespondant à :

- ✚ Canoës+pagaies pour 3 235.18 €
- ✚ Signalétique (panneaux, balises, flèches directionnelles...) pour 15 984.54 €
- ✚ Mise à disposition personnel CRT pour 50%, soit 1 248.50 € T.T.C.

► Canoë kayak

1. Bilan cycle scolaire 2007

***Ecoles primaires**

Durée du cycle

Le cycle kayak a commencé le 03 mai 2007 pour se finir le 07 juillet et il a repris le 14 septembre pour s'achever le 27 octobre. Soit un total de 70 jours d'activités.

Conditions requises pour le cycle :

Effectuer et réussir le test d'aisance aquatique

- Saint Jean de Losne : le test s'effectue en Saône au club de canoë- kayak, le test est validé par Jean-Jacques Dorey (CPC) et Nicolas Imbert (BE kayak).

- Seurre : le test s'effectue à la piscine de Seurre, il est validé par un BEESAN et Jean Marc Cluzeau (CPC).

Au-delà de 20 élèves sur l'eau, les écoles doivent avoir un accompagnateur ayant obtenu une formation de « bénévole 2 » délivrée par l'éducation nationale.

Cette année, l'école « Jacquemart » de Seurre a annulé son cycle kayak car elle n'avait pas de parents accompagnateurs.

Ecoles primaires concernées par le cycle

En 2007, cinq écoles primaires ont suivi le cycle kayak

- Saint-Jean-de-Losne : 1 classe CM1-CM2
- Saint-Usage : 2 classes CE2 à CM2
- Losne : 2 classes CE2 à CM2
- Echenon : 1 classe CM1-CM2
- Seurre : école « la Cité Verte » avec 2 classes de CE2 à CM2

> Détails du cycle :

Nombre d'élèves par commune

Saint-Jean-de-Losne :	22 élèves
Saint-Usage:	46 élèves
Losne :	44 élèves
Echenon :	21 élèves
Seurre :	42 élèves
<u>TOTAL :</u>	<u>175 ELEVES</u>

Nombre de séances par commune

Saint-Jean-de-Losne :	19 séances
Saint-Usage :	22 séances
Losne :	28 séances
Echenon :	11 séances
Seurre :	8 séances
<u>TOTAL :</u>	<u>88 SEANCES</u>

Nombre d'embarcations totales par commune durant le cycle

Saint-Jean-de-Losne :	326 embarcations
Saint-Usage :	738 embarcations
Losne :	899 embarcations
Echenon :	210 embarcations
Seurre :	168 embarcations
<u>TOTAL :</u>	<u>2341 embarcations</u>

Achats effectués pour le cycle kayak

Acquisition de matériels pédagogiques : 10 ballons + 30 chasubles

***Collège d'Echenon**

Pour cette année nous avons eu un changement d'encadrement au niveau des professeurs d'éducation physique sportive. Nous avons mis en place un système de navette avec le minibus du club de kayak afin de diminuer le temps de transport : collège – club.

Nous avons toujours deux classes sport kayak :

- 6^{ème} 12 élèves, encadrement professeur : Mme Curie
- 5^{ème} 14 élèves, encadrement professeur : M. Schleuniger

Projet pédagogique :

a) Classe de 6^{ème}

Septembre à novembre :

- séance évaluation de départ avec kayak initiation
- deux séances d'initiation et d'apprentissage aux techniques générales du canoë kayak
- 1 cycle d'apprentissage au kayak polo. Préparation pour le championnat académique de kayak polo

Avril à Juillet :

- Petit cycle sur l'apprentissage au slalom
- Cycle course en ligne monoplace et équipage
- Deux séances d'initiation au canoë de course en ligne
- Séance apprentissage des techniques de sécurité et de sauvetage en eau profonde
- Evaluation fin de cycle

b) Classe de 5^{ème}

Septembre à novembre :

- Séance évaluation de départ (niveau première séance)
- Cycle apprentissage du kayak avec pour objectif : être capable d'évoluer sur un parcours en contrôlant la direction de son embarcation

Novembre à Mars :

- Travail IDD, thème : les différents utilisateurs du milieu aquatique

Avril à mai :

- Cycle apprentissage bateau directionnel (équilibre, coordination, gestuelle, efficacité de l'appui, gestion de l'effort)
- Séance apprentissage des techniques de sécurité et de sauvetage en eau profonde
- Evaluation fin de cycle

Nombre d'embarcations totales pour les classes sport : 440 embarcations

2) Bilan centres de Loisirs

Brazey en Plaine :	150 embarcations
Nuit Saint Georges :	76 embarcations
Genlis :	20 embarcations
Seurre :	100 embarcations
Total	346 embarcations

► COSEC Echenon

Les travaux de réhabilitation du Cosec ont débuté en août 2007 (réfection complète des sanitaires) ; En ce qui concerne l'extension, les travaux démarrent en septembre, de façon à effectuer le percement des portes avec le bâtiment actuel pendant les vacances scolaires de Toussaint.

Les dépenses comptabilisées en 2007, pour ces travaux s'élèvent 218 000 € (travaux et dépenses annexes –maîtrise d'œuvre – SPS – contrôle technique)

Pour l'année 2007, le coût de l'entretien des bâtiments (remise en état système fermeture des vasistas, réparation fuites eau, réfection éclairage) s'élève à environ 11 255 €

La Communauté de Communes reçoit du Conseil Général une participation pour l'utilisation du Cosec par le Collège d'Echenon. Pour l'année scolaire 2006/2007, le montant attribué s'élève à 10 312.12 €, représentant 884 heures d'utilisation pour les installations sportives intérieures (gymnase) et 436 heures pour les installations extérieures (plateau, piste d'athlétisme).

A compter de mai 2007, le nettoyage du Cosec (salle et sanitaires) n'est plus assuré par un prestataire, mais en régie (un emploi aidé est recruté).

La Communauté de Communes a fait l'acquisition d'une auto-laveuse pour l'entretien du sol sportif (coût 5 118.88 €)

► Création d'un Stade d'Eaux vives

En 2004, le site de Saint Jean de Losne, a été pressenti puis retenu au niveau européen pour accueillir les Championnats d'Europe de Canoë-kayak qui auront lieu en 2011. Cet événementiel constitue l'opportunité pour la Communauté de communes Val de Saône St-Jean-de-Losne Seurre de se doter d'un équipement sportif et touristique d'envergure, base d'un développement économique. C'est pourquoi elle souhaite réaliser un stade d'eaux vives sur le site d'Esbarres-Pagny après avoir mesuré la viabilité économique de ce projet.

1. Réalisation d'une étude de faisabilité économique

Vu la nature et l'ampleur des travaux à entreprendre, il est nécessaire pour la Communauté de Communes de procéder à une étude relative à la viabilité économique de l'opération. Par cette étude, il sera possible de vérifier la faisabilité économique du projet et de définir une structure juridique appropriée pour la gestion du site.

Cette étude permettra notamment de définir :

- le seuil d'équilibre financier ;
- le mode de gestion du stade d'eaux vives ;
- le ou les types d'hébergements à prévoir ainsi que leurs capacités d'accueil ;
- la stratégie commerciale à adopter.

2. Réalisation d'une étude géotechnique

Dans le cadre de la construction du stade d'eaux-vives comprenant l'édification de bâtiments et d'une rivière artificielle pour le canoë-kayak, une étude préalable géotechnique est nécessaire. Cette étude permettra de diagnostiquer la faisabilité des différents ouvrages géotechniques tels que les fondations, les conditions de terrassement, la stabilité du talus....

3. Etude hydraulique

Dans le cadre de cette construction, il s'avère nécessaire de recenser l'impact hydraulique de cet aménagement sur son environnement et qu'une approche faunistique et floristique soit intégrée, afin de baliser tous les critères déterminants pour cette réalisation.

Coût total de l'opération : 41 730.00 € H.T (49 909,08 € TTC)

	HT (euros)	TTC (euros)
Etude géotechnique, bureau GEOTEC	12 345.00 €	14764.62€
Etude d'impact économique, Alliances	13 495.00 €	16 140.02 €
Etude hydraulique	15 890.00 €	19 004.44 €

Montant de la subvention demandée : 29 200.00 €, soit 70% du montant total H.T

► **Inauguration de la piste d'athlétisme du COSEC d'Echenon le 21 juin 2007**

SERVICE CULTURE

► **Ecole de musique : antenne de Brazey en Plaine**

Madame Marie-Cécile THIEBERGIEN en est la directrice.

Les effectifs : 134 inscrits depuis septembre 2007 (149 en 2006)

Une grosse augmentation dans les communes de St Jean de Losne 8 élèves (4 en 2005) et Trouhans 5 élèves (1 en 2005)

L'équipe pédagogique : 11 professeurs spécialisés dont 2 nouveaux professeurs (*saxophone, flûte*)

Développement des effectifs de la classe flûte à bec : La classe compte maintenant 6 élèves (2 en 2005).

Plusieurs auditions d'élèves et professeurs tout au long de l'année :

Vendredi 3 février, la classe de flûte traversière,

Vendredi 17 février, les classes de violon, violoncelle et guitare,

Samedi 25 mars, la classe de chant,

Dimanche 2 avril, journée stage de « musique Africaine » proposée aux élèves de l'atelier djembés participation de 2 professionnels, avec un concert à 17h,

Mardi 30 mai, concert de la chorale des élèves des niveaux IM1/IM2,

Mercredi 14 juin, concert de la chanterie (*classes d'éveil musical*),

Samedi 17 juin, les classes de piano, trompette, percussion, saxophone, chant et l'ensemble instrumental,

Mercredi 21 juin, en début d'après-midi, présentation d'instruments et mini concert baroque, offert aux élèves des classes d'éveil musical, à 18h30 audition publique des classes de piano, guitare et flûte traversière.

Samedis 2 et 17 juin : Spectacles avec l'école primaire de Brazey, et l'intervenante en éducation musicale.

Samedi 2 décembre : animation à la maison de retraite d'Aiserey avec l'ensemble instrumental

Samedi 9 décembre : participation au téléthon avec l'atelier djembé

Mercredi 20 et vendredi 22 décembre : 2 concerts de Noël

Examens instrumentaux : se sont déroulés en avril, mai juin 2006

► Ecole de musique : antenne de Seurre

M. AIMAR en est le directeur. Il est entouré de 7 professeurs.

Les cours se déroulent aux Ursulines, à Seurre.

Les effectifs : 82 inscrits depuis septembre 2007 contre 75 en 2006

SERVICE SOCIAL

► Commission Affaires Sociales : 2 réunions

► Gestion du service de portage des repas à domicile

Le service de portage des repas à domicile a été réorganisé à partir du 1^{er} janvier 2007. La gestion a été unifiée : elle incombe à la Communauté de Communes qui en assume les coûts et en perçoit les recettes.

Un nouveau marché a été conclu pour 3 ans avec la société DELPHOR Bourgogne à compter du 1^{er} mai 2007.

L'ADMR de St Jean de Losne assure la prise des inscriptions et des commandes, la livraison des repas à domicile, et facture ses charges de salaire, frais kilométriques, assurance, à la Communauté de Communes.

Le point de livraison était situé jusqu'en mai 2007 dans la salle des fêtes de Pouilly-sur-Saône, gracieusement mise à disposition de la Communauté de Communes par la commune.

Depuis cette date, le service s'est installé dans un nouveau local qui lui est réservé, situé dans le bâtiment de l'ex-cantine du collège Dinet à SEURRE.

Le coût des travaux de réhabilitation des lieux ainsi que d'équipement en armoires réfrigérées, tables de préparation, sanitaires, s'élève à 14 045,97 € HT (16 798,98 € TTC).

2. **BILAN PORTAGE DES REPAS 2007**

<i>Nbre moyen bénéficiaires</i>	<i>Nbre repas</i>	<i>Coût total fournisseur (Delphor)</i>	<i>Coût total portage (ADMR)</i>	<i>TOTAL DEPENSES</i>	<i>TOTAL RECETTES (vente des repas)</i>	BILAN
70	19 801	101 036,05 €	54 192,44 €	155 228,49 €	154 424,40 €	- 804,09 €

Les repas sont facturés 7,80 € en 2007.

Le déficit de l'année 2007 représente 0,04 €/repas.

La Communauté de Communes a par ailleurs versé une subvention de 2 120 € à l'ADMR de St Jean de Losne (aide prévue sur 3 ans soit jusqu'en 2008 inclus) en prévision de l'achat d'un nouveau véhicule réfrigéré pour le portage des repas.

► Semaine Bleue

LA SEMAINE BLEUE
www.semaine-bleue.org

Du 15 au 21 octobre 2007



La Communauté de Communes a intégré le dispositif "Semaine Bleue" cette année.

Des sachets de friandises ont été distribués à tous les bénéficiaires du portage des repas à domicile durant la semaine du 15 au 21 octobre (coût 274,05 €).

► Soutien financier aux associations caritatives suivantes : Les Restos du Cœur, Le Secours Catholique, Le Tremplin, Arc-en-Ciel, pour un montant total de 5 481 €.

► Soutien financier à la Mission Locale : 13 696,03 €

TRAVAUX

► Commission Travaux : 6 réunions

► Parking de la salle des sports communautaire à Seurre

Les travaux d'aménagement définitif du parking de la salle des sports ont été repoussés en raison de l'absence de subvention sur ce type d'opération, malgré les demandes faites auprès de l'Etat (DGE) et du Conseil Général.

Aussi, la Communauté de Communes a demandé à la DDE, maître d'œuvre, de revoir le projet afin de le limiter au strict nécessaire tout en préservant une capacité compatible avec l'occupation réelle observée.

Après plusieurs modifications, le projet a été arrêté par délibération du 19 décembre 2007 avec un coût estimatif de 63 000 € HT.

► Relais Assistantes Maternelles (RAM) à Pagny-le-Château

Le travaux du RAM ont démarré en juin 2007. Ce bâtiment de 130 m² environ est composé de :

-au rez-de-chaussée : 1 vaste entrée avec dégagement pour stationner les poussettes

1 salle d'activités de 50 m² environ

1 coin cuisine avec rangements et électroménager

des sanitaires (2 WC dont 1 pour handicapés, 1 douche)

-à l'étage : 1 espace accueil

2 bureaux

1 WC

Le bilan global de cette opération est le suivant (sous réserve avis d'attribution de subvention du Conseil Général) :

DEPENSES EN € HT		RECETTES EN €	
TRAVAUX 13 lots	148 924,00 €	Etat DDR	50 719,00 €
Honoraires maîtrise d'œuvre	14 700,00 €	CONSEIL GENERAL	18 000,00 €
Autres honoraires (BET électricité, contrôle technique, SPS)	6 514,00 €	CAF	60 000,00 €
Raccordements eau, électricité, téléphone	1 773,35 €	Participation Pagny le Château sur travaux toiture, local électrique, divers branchements	8 841,72 €
TVA	33 694,62 €	FCTVA	31 831,92 €
Reversement de subventions à Pagny le Château (71,5% de leurs dépenses)	6 321,83 €		
TOTAL DEPENSES	211 927,80 €	TOTAL RECETTES	169 392,64 €
Coût restant à charge de la CC			42 535,16 €

Le taux de subvention, sous réserve de l'avis d'attribution du Conseil Général, est de 71,5 % sur cette opération.

► Halte-garderie Frimousse à SEURRE

Divers travaux ou acquisitions ont été effectués à la halte-garderie :

-changement de toutes les fenêtres par l'entreprise Capelli : 5 511,32 € HT (6 591,54 € TTC)

-réfection des peintures extérieures de la devanture et du auvent par l'entreprise Gautherot Eric :
1 600 € HT (1 913,60 € TTC)

-nettoyage de la verrière et du auvent par l'entreprise Entretien Dijonnais : 344,45 € TTC

-achat d'un nouveau sèche-linge semi professionnel : 556,02 € HT (665 € TTC).

► Aménagement de bureaux au siège de la Communauté de Communes à SEURRE

Les bureaux actuels étant trop exigus pour accueillir le personnel et les élus, il a été décidé d'aménager un bureau supplémentaire avec 2 postes de travail, en prenant sur une partie de la salle de réunion. Le cloisonnement permet également d'isoler de la salle de réunion le poste informatique dédié aux associations.

Les travaux ont été réalisés par la société ERGOS, qui a également fourni et installé le mobilier et la climatisation.

Ils ont bénéficié de l'aide de l'Etat dans le cadre de la DGE.

Le bilan de cette opération est le suivant :

DEPENSES EN € HT		RECETTES EN €	
Travaux : cloisonnement, plafond, climatisation/chauffage	7 163,95 €	Etat DGE	2 846,67 €
Mobilier (2 bureaux, 2 sièges, armoire et rangements muraux)	3 268,80 €	FCTVA	1 931,78 €
TVA	2 044,82 €		
TOTAL DEPENSES	12 477,57 €	TOTAL RECETTES	4 778,45 €
Coût restant à charge de la CC			7 699,12 €

► Réhabilitation d'une partie des locaux de l'ancienne usine TPC à SEURRE

Le compromis de vente a été signé le 12 avril 2007, à charge pour le vendeur de réaliser plusieurs conditions suspensives avant la régularisation par acte notarié. D'une durée initiale de 6 mois, ce compromis a été prorogé jusqu'au 31 janvier 2008 afin de permettre au vendeur d'effectuer les travaux exigés.

Parallèlement, la Communauté de Communes a engagé une consultation de maîtrise d'œuvre de cette opération durant l'été 2007, après avoir étudié précisément les besoins, notamment avec le personnel pour la partie locaux administratifs.

Le cabinet d'Architecte WBA associé à INGB a été retenu parmi 8 offres reçues, pour un montant de 66 400 € HT.

Les bureaux de contrôle technique et mission SPS ont également été choisis, afin de pouvoir travailler le plus en amont possible avec l'architecte.

Il a été demandé immédiatement à WBA d'élaborer l'Avant Projet Sommaire (APS), de façon à pouvoir déposer dans les délais requis une demande de subvention auprès de l'Etat (DGE) pour 2008.

L'APS a ainsi été présenté au Conseil Communautaire du 19 décembre 2007, sur la base de 3 tranches de travaux : locaux administratifs avec salle de réunion (1 120 m²), hôtel à bureaux (700 m²), et espace enfance-jeunesse (580 m²).

Les coûts de travaux estimés sont les suivants :

Locaux administratifs	872 800 € HT
Hôtel à bureaux	320 300 € HT
Espace enfance-jeunesse	246 100 € HT
TOTAL	1 439 200 € HT

► OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur le canton de Seurre et subventions façades.



Exemple de réhabilitation (travaux intérieurs et extérieurs) d'un logement locatif à Trugny, ayant bénéficié des aides dans le cadre de l'OPAH

L'OPAH du canton de SEURRE menée durant 3 années, s'est terminée comme prévu le 19 février 2007. Ce bilan définitif, très satisfaisant a été présenté au dernier Comité de Pilotage réuni le 24 septembre 2007.

La convention d'OPAH prévoyait :

-l'amélioration de 60 logements occupés par leurs propriétaires et une réservation de crédits de l'ANAH de 165 000 €. Le nombre de logement a été atteint, et la prévision en terme de crédits a été dépassée d'environ 10 000 €. S'ajoutent également des aides obtenues auprès des caisses de retraite, du Conseil Général, et de la CPAM.

-l'amélioration de 36 logements locatifs (+ production de 9 logements locatifs très sociaux) et une réservation de crédits de l'ANAH de 210 000 €.

Au total, 53 logements ont été réhabilités, pour un montant d'aides de l'ANAH de 517 807 € (dont 301 652 € pour 12 logements très sociaux). S'ajoutent également des aides du Conseil Général.

Les objectifs	Objectifs en nombre de logements	Nombre de logements ayant bénéficié de travaux	Montant total des travaux	Montant total des aides	% aides
Propriétaires occupants	60	64	712 526 €	237 399 €	33,3 %
Secteur locatif	36	53	1 551 427 €	587 329 €	37,8 %

Au-delà de l'amélioration apportée à l'habitat, l'effet est également bénéfique pour les entreprises locales du bâtiment. En effet, près de la moitié des interventions ont été effectuées par des entreprises des cantons de Seurre et St Jean de Losne.

La Communauté de Communes a également financé avec ses fonds propres, des travaux de ravalement de façades. Il a en effet été décidé de poursuivre durant toute l'année 2007 cette opération, avec le support technique du CDAH Pact de Côte d'Or (coût de prestation 4 302,01 € TTC comprenant tenue de 8 permanences, déplacements sur sites, établissement des dossiers et bilan, animation des réunions de la commission Façades).

En 2007, la Communauté de Communes a ainsi aidé 7 projets, pour un montant total de 5 058,42 €. Ce bilan ne tient pas compte des dossiers instruits en 2007, mais pour lesquels la subvention n'a pas encore été versée.

► Travaux sous mandat :

▪ travaux de voirie 2007 : 8 communes ont confié mandat à la Communauté (Bagnot, Chamblanc, Jallanges, Lanthès, Montagny les Seurre, Pagny le Château, Samerey et Tichey) pour un montant de travaux estimé à 196 236.50 € hors taxes.

Sur l'exercice 2007, seuls les travaux suivants ont été effectués :

Communes	Désignation	Entreprises	Estimation HT	Montant HT Des Tx réalisés
Lanthès	Impasse Meix Bouton et rue Ballotière	NOIROT	10 590 €	10 586.85 €
Pagny le Château	Chaussée rue Jean de Vienne	APPIA Bourgogne	50 617.50 €	30 603.97 €
Montagny les Seurre	Chaussée rue de Bohème, place du lotissement et rue Brûlée	ROUGEOT	35 441 €	Tx terminés en 2007 mais non facturés en 2007

Pour les autres communes, report des travaux en 2008.

▪ Opérations spécifiques :

-Réhabilitation de 2 logements communaux à Chamblanc pour un montant de 186 212 € (travaux et dépenses annexes) Travaux réceptionnés en septembre 2007

-Réhabilitation de la mairie à Chamblanc (Travaux débutés en 2007 et qui se poursuivront en 2008)

-Réhabilitation de la salle communale à Chamblanc (idem mairie)

-Remplacement de menuiseries extérieures et confortement de façades au groupe scolaire à Saint Jean de Losne - dépenses mandatées en 2007 : 124 368 €

Par délibération en date du 19 décembre 2007, les délégués communautaires ont actualisé le coût de l'indemnisation de la Communauté de Communes pour l'aide apportée aux communes dans le cadre des conventions de mandat, liées aux travaux. Un service « à la carte » a été intégré en ce qui concerne l'assistance apportée par la CC pour la mise en ligne des marchés publics sur la plateforme e-bourgogne.

SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Suite à l'étude effectuée par la chargée de mission mandatée par la Communauté, les délégués communautaires ont opté pour une délégation de service public et ont délibéré le 27 février 2007 pour lancer la procédure de DSP.

Par délibération en date du 22 octobre 2007, les élus du Conseil Communautaire ont entériné la proposition de la Commission de suivi de délégation de service public quant au choix du délégataire, soit la SDEI (Société de Distributions d'Eau Intercommunales), dont la mission porte sur :

- le contrôle des installations
- le contrôle de conception, d'implantation et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées,
- le contrôle diagnostic des installations existantes,
- le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien,
- l'établissement du rôle des contribuables assujettis et recouvrement des redevances,
- la gestion des relations avec les abonnés du service.

Cette délégation de service doit prendre effet à compter du 1^{er} janvier 2008. A compter de cette date, les demandes de dossier « assainissement non collectif » seront à adresser directement à ce prestataire. Début janvier 2008, la Communauté informera par courrier toutes les mairies du territoire communautaire sur la procédure.

Des réunions publiques seront organisées en 2008 par la SDEI afin d'informer les usagers des procédures.

MISE A DISPOSITION DE MINIBUS AU PROFIT DES ASSOCIATIONS

La Communauté de Communes met régulièrement ses véhicules 9 places à disposition des associations partenaires de son territoire, sportives, périscolaires ou centres de loisirs.

En novembre 2007, il a été décidé de définir plus précisément les modalités de ces mises à disposition.

La convention a été revue, elle a été présentée aux associations sportives lors de la réunion du 26 novembre 2007.

Il a été défini en particulier un maximum de 2 000 km par association sportive/an, permettant de préserver la durée de vie des véhicules et d'assurer une répartition du temps d'utilisation entre les demandeur.

Cette mise à disposition est gratuite, moyennant uniquement la restitution du véhicule avec le plein de carburant fait.

2 véhicules peuvent être réservés, l'un à Seurre, l'autre à Echenon.

Deux salariés (l'un pour le site de Seurre et l'autre pour le site d'Echenon) sont chargés de gérer les mises à disposition de minibus.

Compte rendu établi le 24 juillet 2007 par Isabelle PASQUIER, à partir des éléments fournis par les services

Le Président
Jean-Luc SOLLER

REVUE DE PRESSE